

**MAIRIE**  
**de**  
**NALLIERS**

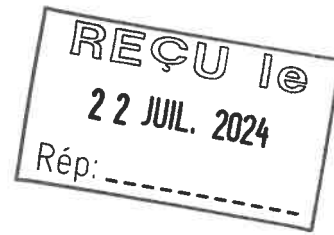
5 rue des écoles

**86310 Nalliers**

Vienne

Tél 05.49.48.03.95

[contact@nalliers86.fr](mailto:contact@nalliers86.fr)



arrêté N° 2024\_07\_23\_1

**Arrêté portant tableau annuel d'avancement de grade au grade Adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe**

Le Maire de NALLIERS,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu l'arrêté n° 2024\_07\_19\_1 et l'arrêté n° 2024\_07\_19\_2 en date du 19 juillet 2024 établissant les Lignes Directrices de Gestion en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels applicables à compter du 1<sup>er</sup> août 2024 pour une durée de 6 ans,

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1 :** Est inscrit sur le tableau annuel d'avancement au titre de l'année 2024 au grade de Adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe à temps complet

N°	Nom Prénom	H ou F	situation actuelle (grade)	date d'effet de l'avancement
N° 1	BRUGIER Catherine	Femme	Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe	01/09/2024

Part respective des femmes et des hommes

Effectif du grade d'origine	Répartition	
	Homme	Femme
Effectif du grade d'origine	1	
Agents du grade d'origine « promouvable »	1	
Agents inscrits au présent tableau d'avancement	1	
Effectif du grade d'avancement	1	

**ARTICLE 2 :** Le présent tableau d'avancement sera transmis au Centre de Gestion de la Vienne qui en assurera la publicité conformément aux dispositions de l'article L522.26 du Code Général de la Fonction Publique.

Fait à Nalliers le 22 juillet 2024  
Le Maire,  
M William BOIRON

L'autorité territoriale :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Poitiers ou par l'application Internet Télérecours citoyens, accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

